

# Victoire sur la caisse de pension: l'alliance entre locataires et salarié.e.s a payé !

Vendredi, 24. mai 2019

De: Services Publics



Photo: Eric Roset

**Le 19 mai, le personnel de la fonction publique a engrangé une importante victoire: le projet de recapitalisation de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) défendu par les syndicats et l'Asloca a été avalisé dans les urnes.**

Si les deux modèles de recapitalisation sur la table – le projet de la droite et du Conseil d'Etat s'opposait à celui de l'Asloca et des syndicats – ont été approuvés par près de 53% des votant-e-s, ces derniers/ères ont largement préféré le second dans la question subsidiaire.

Le système de primauté des prestations (et donc le niveau des rentes) est maintenu, de même que le partage des cotisations entre employeur et assuré-e-s (66%/33%). Et la caisse sera renflouée grâce à la cession par l'Etat de terrains constructibles dans le secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV).

Ce résultat « permettra de sauver les rentes des employé-e-s de l'Etat, de capitaliser la caisse de manière quasi neutre pour les contribuables et de proposer des logements abordables en grand nombre pour les habitant-e-s de ce canton qui en ont bien besoin », se félicitait le Cartel intersyndical de la fonction publique, dont le SSP est membre. Et de remercier chaudement « les citoyennes et citoyens genevois de nous avoir fait confiance et de nous permettre de continuer à travailler avec la promesse d'une retraite juste ».

L'ASLOCA, véritable fer de lance de la campagne, s'est pour sa part réjouie « que l'alliance entre locataires, assuré-e-s de la Caisse de pensions de l'Etat de Genève et l'ensemble des salarié-e-s ait pu faire échec à une péjoration encore plus importante des conditions de retraite des soignant-e-s des HUG, des infirmières et infirmiers de l'IMAD et des autres salarié-e-s actifs et actives dans les domaines essentiels au fonctionnement de la société (santé, sécurité, éducation) ».

« Les salarié-e-s ne sont pas laissé diviser entre secteur public et secteur privé, ajoutait l'Asloca. Ils et elles se sont souvenu qu'ils sont aussi, pour l'immense majorité, des locataires. Cette victoire lors d'une votation peut devenir un bras de levier pour résister à des contre-réformes que le pouvoir exécutif est en train de concocter ».

Sur le plan fiscal, en revanche, la large acceptation (58% des voix) de la baisse massive du taux d'imposition des bénéfices (de 24% à 13,99%) prévue par la révision fiscale cantonale représente une défaite regrettée par les organisations de travailleurs/-euses.